

Formation L'analyse des pratiques professionnelles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Études de situations apportées par les participants
- › Échanges, à partir de ces situations concrètes
- › Apports théoriques et pratiques

INTERVENANTS

- › Psychologue clinicien, association AVIHE

€ TARIFS

- > Intra : Nous consulter

Accompagner les équipes dans leur travail auprès des usagers, favoriser la qualité des interventions auprès des usagers et prévenir l'épuisement professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Groupe pluridisciplinaire d'un établissements du secteur gérontologie.
(Groupe de 8 personnes maximum)

Prérequis :

Il est préconisé que la participation se fasse sur la base du volontariat

OBJECTIFS

- › Mettre du sens sur sa pratique au quotidien, soutenir cette pratique par une réflexion théorique et clinique
- › Prendre du recul sur sa pratique et adopter une distance professionnelle adaptée
- › Trouver des pistes de réflexion / des solutions possibles aux problèmes identifiés
- › Comprendre et assimiler la méthode de l'analyse de sa pratique : partager des expériences professionnelles, apprendre à les analyser , à les « problématiser » et à identifier des pistes de travail.

CONTENU

- › **Une réunion de cadrage** est organisée en amont de l'action, en présence de la direction et de la psychologue et/ou cadre de santé de la structure afin de valider les objectifs et modalités de cette action. Le contenu est variable. Il est construit par le groupe en fonction de ce que les participants souhaitent travailler.
- › **A partir de la description d'une situation concrète :**
 - Les participants verbalisent les difficultés rencontrées au travers des situations professionnelles quotidiennes et ils expriment leur ressenti
 - Le groupe analyse la situation et tente de comprendre ce qui s'est passé
 - Le groupe dégage des hypothèses de travail pour tenter d'améliorer la situation, en prenant en compte les dynamiques individuelles et institutionnelles.

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ **À l'issue** : Un bilan est prévu en présence de la direction et de la psychologue et/ou cadre de santé de la structure.

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> **Durée** : 5 séances (minimum) de 2 heures, programmées à l'avance, à raison d'1 séance tous les mois ou 6 semaines.

> **Dates** : **INTRA UNIQUEMENT**